



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 541 (2022)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le règlement 541 (2022) adopté par le conseil municipal le 2 mars 2022 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mai 2022.

Règlement no 541 (2022) : Règlement d'emprunt autorisant les travaux d'amélioration des sentiers et des sites de plein air du parc des Chenaux et la réfection de la passerelle optimiste décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 1 935 000 \$

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 19 mai 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 19 mai 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 19 mai 2022.

Donné à Carignan, ce 19 mai 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière